



St-Paul-lès-Dax, le 1^{er} octobre 2013

C O M M U N I Q U É

PROLONGATION DU GEL DES REMBOURSEMENTS JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2013

Le groupe Gascogne annonce avoir obtenu un accord de ses partenaires financiers pour proroger le gel des conditions du contrat de crédit syndiqué et du remboursement des échéances de principal des crédits de New Money jusqu'au 30 novembre 2013.

Durant cette période, le Groupe va poursuivre sa recherche de solutions, en discussion étroite avec ses partenaires financiers, pour faire face à son endettement et ses besoins de trésorerie.

Responsable de l'information financière

Patrick Bordessoule, Directeur Général
Tél. : 05 58 56 54 01 - Fax : 05 58 74 55 48

Relations Investisseurs

Guillaume Le Floch, Actus
Tél : 01 72 74 82 25

Relations Presse

Jean-Michel Marmillon, Actus
Tel : 01 53 67 07 80

A propos du groupe Gascogne :

Principal acteur de la filière bois en France, le groupe Gascogne est présent à tous les stades de la valorisation de la ressource forestière et est le seul acteur français totalement intégré sur l'ensemble de la chaîne bois-papier-transformation. Le groupe Gascogne, qui s'appuie sur 4 activités complémentaires, est le 1^{er} opérateur multi spécialiste du bois en France, 1^{er} producteur mondial de papier kraft naturel frictionné, un des leaders européens de sacs industriels et grand public et un des premiers producteurs mondiaux de complexes d'emballage et de protection.

ISIN : FR0000124414 / Reuters : GASP.PA / Bloomberg : BI FP / FTSE : 460

www.groupe-gascogne.com